

# 1



## Comprendre son action et son environnement direct

« *Coopération, partenariats économiques, échanges culturels, jumelage, aide humanitaire ... où se situe l'action internationale de ma collectivité ?* »

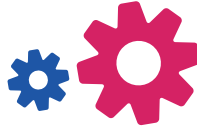
Nous accompagnons les collectivités à **comprendre** le large spectre des actions possibles à l'internationale (*soutien à l'export des PME, les échanges culturels, la coopération décentralisée, le jumelage, ...*), les acteurs en présence, les principes et les pratiques de l'action internationale, afin d'**engager une réflexion critique** sur leurs propres projets et **décider** au mieux des orientations à prendre dans leur (re)définition.

- ➔ **Objectif** : cerner le potentiel du territoire, comprendre ce qu'il s'y passe, pour mettre en oeuvre une action à l'international.
- ➔ **Comment** : un accompagnement en deux temps.

**Formation/Sensibilisation** sur l'action des collectivités à l'internationale (notamment la place spécifique de la coopération décentralisée, ainsi que les autres actions à l'international possibles) ;

**Diagnostic « flash » du territoire**, alternant temps d'échange avec les partenaires territoriaux et temps de conseil et d'aide à la décision politique et technique sur l'opportunité de développer une stratégie d'action internationale. Il s'agit de pouvoir cerner les questions à se poser et pour définir son positionnement et sa stratégie.

# 2



## Définir son positionnement et sa stratégie

« Pourquoi l'action internationale est un avantage pour ma collectivité ? Quels effets pouvons-nous en attendre ? »

Nous accompagnons les collectivités à **définir les finalités des projets d'action à l'international** (*action humanitaire, coopération décentralisée, promotion économique, action culturelle,...*), le meilleur rôle possible à tenir au regard de leurs **potentiels et contraintes**, in fine à **anticiper les effets attendus pour les territoires**.

- **Objectif** : asseoir le leadership de la collectivité, définir son positionnement et sa stratégie pour optimiser son action.
- **Comment** : un accompagnement à la définition des objectifs et des effets attendus de l'action internationale par deux méthodes essentielles.

**Définition des objectifs et des effets attendus de la stratégie** (notamment pour **mon territoire**) avec les décideurs de la collectivité ;

**Préparation du suivi de la politique** par des critères et des indicateurs d'évaluation appropriés.

# 3



## Structurer son action en interne

« Comment notre organisation interne peut-elle être efficace, au service de notre stratégie territoriale de développement ? »

Nous accompagnons les collectivités à **professionnaliser la diversité et la richesse** de leurs engagements internationaux par une organisation interne **en adéquation avec l'ambition affichée**, prenant en compte la **transversalité de l'action internationale**.

- ➔ **Objectif** : organiser l'action entre les services afin de construire des partenariats efficaces et une mutualisation des ressources.
- ➔ **Comment** : un accompagnement à la définition d'un cadre de travail commun mettant en lien les objectifs de la stratégie d'action internationale avec ceux des différents services de la collectivité en matière de développement territorial.

**A. Identification et définition du rôle d'un service/direction pilote** de la stratégie d'action internationale au sein de la collectivité ;

**B. Définition de manière collective des rôles et relations respectifs** entre le « service pilote » et les autres services ou directions concernés (niveau d'implication, modalités de fonctionnement, de suivi, d'évaluation ...) ;

**C. Ecriture d'un plan d'actions** ;

**D. Définition des besoins** en termes de sensibilisation et de formation au sein de la collectivité ;

**E. Travail avec chaque service** sur les retours attendus de la stratégie d'action internationale et sur leurs objectifs propres.

# 4



## Créer un courant de relation à l'international

« Comment créer des relations efficaces avec les acteurs des territoires partenaires ? Comment créer les conditions du partenariat ? »

Nous accompagnons les collectivités dans **l'étude et la recherche de partenaires potentiels** s'inscrivant dans la stratégie de la collectivité **pour porter et développer son action à l'international**.

- ➔ **Objectif** : organiser concrètement la mise en oeuvre du projet et la mobilisation des partenaires existants et potentiels.
- ➔ **Comment** : un accompagnement des « premiers pas » (qui contacter, que faire, les numéros de téléphone à avoir, ...) pour créer un courant d'affaire et de relation.

**Recherche de partenaires locaux et nationaux** à mobiliser en fonction des projets (identification, contacts, organisation et préparation de rencontres) ;

**Recherche de personnes ressources** au sein des territoires partenaires (identification, contacts, organisation et préparation de rencontres).

**Animation d'une première rencontre** (action de mise en relation et de définition d'une feuille de route commune).



## Evaluer son action et communiquer

« *Comment anticiper sur les effets des actions à l'international ? Comment mesurer les impacts des actions sur mon territoire et sur les territoires partenaires? »*

Nous accompagnons les collectivités à **préparer l'évaluation de leur stratégie d'action à l'international** et à **communiquer sur ses résultats**, afin de réajuster les actions conduites et d'**optimiser les effets sur les territoires**.

- **Objectif** : concevoir une politique et des actions évaluables afin de pouvoir en apprécier les effets et en rendre compte.
- **Comment** : un accompagnement à la définition des critères et des modalités d'évaluation, et à leur communication.

**Identification des critères et des indicateurs d'évaluation ;**

**Mise en place des modalités de suivi et d'évaluation** de votre stratégie et de vos actions ;

**Préparation d'une communication** (interne et/ou externe) sur les résultats de stratégie d'action à l'international.